



Communiqué

L'assemblée des syndiqués du SGLCE CGT, réunie ce jour, jeudi 22 avril, considérant que des avancées significatives ont été obtenues suite à sa forte mobilisation, décide de suspendre son mouvement.

Le SGLCE CGT félicite l'ensemble des camarades pour leur détermination, leur attitude exemplaire et responsable.

Après quarante-huit heures de non-parution des titres de la PQN, nous avons obtenu satisfaction sur les trois points qui faisaient blocage.

1. Salaires : reprise des négociations au cours de la première quinzaine de mai avec maintien de la politique salariale régionale. Lors de la première réunion, les éditeurs voulaient renvoyer les négociations salariales au simple niveau de l'entreprise et, comme en 2009, de n'accorder aucune augmentation pour 2010. Cette nouvelle négociation ne pourra que se concrétiser par une augmentation régionale au 1^{er} juin prochain.
2. La direction de Prestalis, après des semaines de négociations, a dû enfin reconnaître l'effectif nécessaire revendiqué par notre Syndicat pour le traitement optimal des quotidiens nationaux.
3. Les évolutions et les réformes qui seront proposées à la suite du rapport Mettling — qui ne peut en aucun cas être considéré comme le projet d'entreprise — se mèneront dans la transparence et le respect des salariés et de leurs organisations. L'évolution de l'entreprise ne pourra remettre en cause son rôle au service de la presse et du pluralisme. Elle restera fondée sur les principes d'égalité de traitement des titres, de mutualisation des coûts et de coopération entre les éditeurs. L'ensemble des sites, des entités et des filiales, à l'exemple de SPPS, devra être maintenu ainsi que le statut des personnels.

Le SGLCE CGT est conscient des difficultés mais il sait qu'il peut compter sur la confiance, la mobilisation et l'unité des salariés des sièges éditoriaux, des imprimeries et de la distribution car d'autres luttes seront indispensables et d'autres victoires possibles.

Il appelle à manifester massivement dès le 1^{er} Mai, journée internationale des travailleurs, et à s'opposer à la régression sociale programmée par le gouvernement et le Medef sur la question des retraites.

Paris, le 22 avril 2010